Pétition contre l'extradition vers les États-Unis d'un citoyen canadien, Marc Emery

Pétition à la Chambres des communes

Nous, soussignés, résidents de la province de Québec

Désirons porter ce qui suit à l'attention de l'honorable Rob Nicholson, Ministre de la Justice :

CONSIDÉRANT que Marc Emery, activiste politique et éditeur, a été arrêté le 29 juillet 2005 à la requête du Département de la justice des États-Unis, du procureur en chef des États-Unis et de la DEA (Drug Enforcement Administration);

CONSIDÉRANT que Marc Emery a été arrêté pour des activités qu'il a entretenues de manière ouverte et honnête sur une période de 10 ans, alors que le public et tous les niveaux de gouvernement aux États-Unis et au Canada étaient au fait de ses activités;

CONSIDÉRANT que les activités de Marc Emery ont été approuvées de manière tacite par Santé Canada puisque cette agence, lors d'une demande de référence d'un patient éligible au programme de marijuana médicale, a invité le public à s'approvisionner auprès d'entreprises comme celle appartenant à Marc Emery (Marc Emery Direct Seeds).

CONSIDÉRANT que Revenu Canada était d'ailleurs au fait des activités de Marc Emery, puisque ce dernier payait les taxes en vigueur sur les produits et services qu'il offrait et déclarait sur ses relevés d'impôts les revenus sur les ventes de graines de cannabis;

CONSIDÉRANT que Marc Emery est confronté à une peine d'emprisonnement à vie aux États-Unis sans possibilité de libération conditionnelle, et que cette peine n'existe même pas au Canada pour des cas graves d'homicides au 1er degré;

CONSIDÉRANT que les États-Unis appliquent régulièrement des traitements injustes et oppressifs aux gens coupables d'infractions en lien avec la marijuana et refusent de reconnaître l'usage médicinal de la marijuana comme défense légitime;

CONSIDÉRANT que la requête d'extradition de Marc Emery est orchestrée et organisée de manière à l'accuser, le persécuter et le punir en raison de ses opinions politiques, de ses activités politiques, de son implication dans le lobby anti-prohibition et de ses idées en regard aux pratiques de la DEA en Amérique et dans d'autres pays souverains;

CONSIDÉRANT que les États-Unis ont choisi d'affirmer leur position de manière proactive et cibler Marc Emery, tout en ignorant d'autres citoyens canadiens qui ne militent pas politiquement en faveur de la légalisation du cannabis mais tiennent le même genre de commerce;

CONSIDÉRANT que, selon l'Acte d'extradition, le Ministre de la Justice doit refuser de livrer une personne à un autre pays si cet acte est injuste, oppressif ou demandé expressément afin de punir l'activité politique d'un citoyen;

CONSIDÉRANT qu'il serait choquant pour la population québécoise de voir le Canada extrader Marc Emery et le rendre aux États-Unis pour des activités qui se sont produites au Canada;

LES PÉTITIONNAIRES EXHORTENT le ministre de la Justice de ne pas extrader Marc Emery vers les États-Unis, et de le sanctionner en fonction des lois en vigueur au Canada.

NOM COMPLET	ADRESSE COMPLÈTE	SIGNATURE